

Avis et communications

AVIS DE CONCOURS ET DE VACANCE D'EMPLOIS

MINISTÈRE DU TRAVAIL, DE LA SANTÉ ET DES SOLIDARITÉS

Additif à l'avis de vacance d'emplois de direction de la fonction publique hospitalière (emplois fonctionnels)

NOR : TSSN2415767V

L'avis de vacance d'emplois de direction de la fonction publique hospitalière (emplois fonctionnels), publié au *Journal officiel* le 4 juin 2024, texte n° 35 (NOR : TSSN2414829V), est modifié comme suit :

Il convient d'ajouter le poste suivant :

Groupe III

I. – *Emploi de directeur ou directrice*

Centre hospitalier national d'ophtalmologie des Quinze-Vingts de Paris (Paris) (cf. annexe I).

Conditions d'emploi

Les candidats doivent adresser pour chaque emploi leur dossier de candidature, dans un délai de trois semaines à compter de la date de publication du présent avis au *Journal officiel*, en se référant à l'avis initial.

ANNEXE I

CENTRE HOSPITALIER NATIONAL D'OPHTALMOLOGIE DES QUINZE-VINGTS DE PARIS (PARIS)

Directeur ou directrice

I. – *Description de l'établissement*

L'hôpital national des 15-20 est le seul établissement public de santé français entièrement dédié à la prise en charge des pathologies de la vision.

Hôpital unique en son genre en France, il est le seul établissement public de santé de ressort national, ses statuts sont fixés par décret.

Il assure des missions de soins, de recherche et d'enseignement, en lien avec les principales universités franciliennes et avec l'AP-HP. Il accueille le seul centre d'investigation clinique (CIC) entièrement dédié à l'ophtalmologie ainsi qu'un centre coordonnateur pour la prise en charge des maladies rares (REFERET) qui suit une cohorte de patients unique au monde.

Hôpital fondateur avec l'institut de la vision de l'IHU FOReSIGHT, il fait également partie du consortium qui a récemment porté le projet de Biocluster « Brain & Mind ».

Reconnu au niveau national et international comme un centre de référence dans son domaine, il assure la prise en charge de patients provenant de l'ensemble du territoire national et le plus gros volume d'activité en ophtalmologie de tous les établissements de santé français.

Organisé autour de quatre services hospitalo-universitaires, disposant d'une unité d'hospitalisation mutualisée de 36 lits, l'hôpital a mis en place une offre de soins complète. L'activité des 15-20 est caractérisée par une activité chirurgicale majeure où l'ambulatoire représente près de 90 % des séjours hospitaliers et une très forte activité de consultations. Les urgences 24 heures/24 prennent en charge près de 50 000 patients chaque année.

II. – *Description du poste*

La communauté hospitalière des 15-20 a élaboré un nouveau projet d'établissement 2022-2027 qui prévoit d'importants chantiers de transformation pour relever les nombreux défis auxquels l'établissement va être confronté dans les prochaines années.

Le premier défi est celui de sa modernisation et de la transformation de son environnement immobilier et digital pour répondre à l'augmentation prévisible de la demande de soins dans les prochaines années, pour finaliser son virage ambulatoire, et pour assurer des parcours patients fluides, de qualité et efficaces.

De très importants chantiers immobiliers et informatiques doivent être conduits et impliquent un pilotage de la transformation et de l'accompagnement du changement particulièrement exigeant.

Le deuxième défi est celui de l'innovation et de l'insertion de nouvelles activités dédiées à la prise en charge du handicap visuel.

L'hôpital des 15-20 s'est fixé comme objectif d'intégrer dans cet environnement un nouvel institut, l'Institut Saint-Louis de réadaptation visuelle, entièrement dédié au handicap visuel qui offre une prise en charge sanitaire, médico-social et sociale, adaptée à chaque situation individuelle.

La mise en œuvre fin 2023 et courant 2024 de ce projet est un enjeu majeur pour l'établissement, il implique à la fois une bonne connaissance du secteur du handicap, et une connaissance des acteurs de la prise en charge médico-sociale et sociale dans ce domaine (associations, Ville de Paris, conseil régional, ARS).

Le troisième défi est celui de l'inscription territoriale et du développement d'un réseau partenarial avec les acteurs de la ville ainsi qu'avec d'autres établissements de santé.

Le quatrième défi est celui du développement de l'innovation et de la recherche.

Comme le prévoit le projet d'établissement 2022-2027, l'hôpital national des 15-20 devra dans les prochaines années poursuivre et amplifier ses activités de recherche et d'innovation.

III. – Profil recherché

L'emploi s'adresse à un cadre de haut niveau fonctionnaire, ou agent contractuel, avec une expérience minimale de six années d'activités professionnelles diversifiées en tant que cadre supérieur dans des fonctions de direction, d'encadrement ou d'expertise et ayant une excellente connaissance des politiques de santé.

Expérience professionnelle appréciée :

- expérience significative dans la gestion de projets complexes, à fort enjeu relationnel. Expérience de conduite de projets stratégiques innovants d'ambition nationale ou internationale, dans un cadre interministériel. Expérience des projets de recherche ;
- expérience dans le domaine hospitalier, de préférence en direction générale ou sur des postes à haute responsabilité ;
- démarche de projet de développement en lien avec les universités ;
- expérience de négociation dans la conduite du dialogue social, conduite et pilotage de politique RH ;
- mise en œuvre de projets de coopération, mise en œuvre de projets médicaux, structurants, conduite du dialogue de gestion... ;
- expérience significative dans la gestion de projets complexes, à fort enjeu relationnel.

Connaissances particulières requises/prévues :

- maîtrise parfaite des processus de gestion des établissements de santé et compétences managériales confirmées ;
- technique de gestion de projets et de négociations.

Compétences professionnelles requises/prévues :

- expérience managériale confirmée ;
- fortes capacités d'écoute et aptitudes à fédérer au sein de l'établissement ;
- capacités de communication avec les communautés soignantes et médicales, et à l'extérieur avec les partenaires hospitaliers, les acteurs de ville et la tutelle ;
- aptitudes à la négociation, au dialogue, au pilotage et à la conduite du changement ;
- aptitude à déléguer ;
- très grandes qualités relationnelles.